



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la Commune de **LABRUGUIÈRE (Tarn)**

SÉANCE DU 4 avril 2007

Plan de Prévention des Risques d'Inondation

Sor-Agoût

Avis du Conseil Municipal

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Sor et de l'Agoût a été adressé à la commune en date du 1^{er} décembre 2006.

La plaine de la Sigourre est considérée comme potentiellement inondable. Ainsi, le règlement des Plans d'Occupation des Sols approuvés depuis 1991 faisaient apparaître ce risque et intégraient des mesures de prévention telles que la surélévation du plancher des habitations de 0,20 mètre au-dessus du niveau du sol.

Lorsque le PPR Sor-Agoût a été prescrit, le et s'appuyait sur la carte d'inondation informative éditée par la Direction Régionale de l'Environnement. Cette carte informative témoigne de l'inondabilité de la plaine de la Sigourre, dont le ruisseau du Bernazobre et le ru des Enguillès sont les principaux vecteurs.

Depuis la prescription de ce PPR, la commune a sollicité à plusieurs reprises l'intégration du ru des Enguillès.

Jusqu'à présent, cette demande n'a pas été intégrée dans le cadre de l'étude à plusieurs titres :

- le fait que le Ru des Enguillès soit un affluent du Thoré et non pas du Bernazobre,
- le fait que le caractère inondable de cette zone soit essentiellement lié à un assainissement pluvial insuffisant et à une remontée des nappes phréatiques.

Le phénomène du déversement du Bernazobre dans le Ru des Enguillès n'a jamais été retenu ni examiné par le bureau d'étude en charge de l'élaboration de ce dossier. Cependant, ce phénomène existe et tend à accentuer les dégâts potentiellement occasionnés dans la plaine de la Sigourre.

Considérant que ce phénomène peut avoir des conséquences importantes sur la sécurité des biens et des personnes,

Vu en commissions « Communauté d'Agglomération, Urbanisme, Affaires Générales » et « Cadre de Vie, Réseaux, Environnement » du 30 mars 2007,

Le Conseil Municipal se prononce **avec 23 voix pour et 1 abstention** (Georges Besson), **sur** ce projet et émet un avis favorable sous réserve que le phénomène de déversement du ruisseau du Bernazobre dans le Ru des Enguillès soit intégré en complément dans cette étude.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

LABRUGUIERE, le 4 avril 2007
Le Maire,

Jean-Louis DELJARRY.